



Sherbrooke, Qc  
Le 22 août 2008

Madame, Monsieur,

Le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, section locale de Sherbrooke se réjouit de pouvoir présenter un mémoire au comité consultatif de l'Examen stratégique de la société canadienne des postes.

Le S.T.T.P. Section locale de Sherbrooke représente 348 membres qui desservent 78 173 foyers en Estrie. Nous tenons à vous présenter ce mémoire parce que nous avons de grandes inquiétudes à l'égard de l'avenir du service postal public et universel au pays.

Nous nous préoccupons de la nature des changements qu'examine présentement le comité de l'E.S.S.C.P., telle la déréglementation de notre service postal public, car cela aura un impact négatif sur la sécurité d'emploi des membres du S.T.T.P.

La déréglementation du service postal dans d'autres pays a généralement entraînée des pertes d'emploi, une diminution des services et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises. Nous nous inquiétons donc énormément des conséquences sur le service qui en résulteraient pour les 78173 clients en régions que nous servons avec professionnalisme jours après jours.

- La déréglementation du service postal dans d'autre pays a généralement entraîné des pertes d'emplois, une diminution des services et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises.
- Récemment, une étude indépendante sur le secteur postal déréglementé du Royaume-Unis a permis de constater que la libération n'avait apporté "aucun avantage significatif aux petites entreprises ou aux particuliers".
- Seuls quelques pays ont à leur actif une longue expérience de la déréglementation postale. Il serait logique d'attendre pour voir ce qui se passe dans d'autres pays avant de procéder à des changements irrévocables à notre service postal public et universel.
- Il n'existe aucune raison valable de modifier le privilège exclusif sur la poste-lettres, mécanisme qui permet de financer le service postal universel. Nous bénéficions actuellement d'un des tarifs postaux de base les plus bas des pays industrialisés. Nos services postaux sont universels et abordables, ce qui est un véritable tour de force dans un pays qui occupe le deuxième rang mondial quant à sa superficie.
- Ailleurs, la déréglementation ne s'est pas avérée une bonne solution pour la population. Les utilisateurs des services postaux déréglementés un tarif postal plus élevé que le nôtre. Le tarif de base en Suède a augmenté de 90% depuis 1993, date à laquelle la poste a été déréglementée. Pendant cette même période (de 1993 à 2005), le tarif postal de base au Canada n'a augmenté que de 21%.
- Depuis sa déréglementation en 2006, la Royal Mail du Royaume-Uni subit d'intenses pressions de la part de concurrents. Résultat: ses volumes de courrier et ses recettes sont en baisse. La Royal Mail affirme qu'une hausse des tarifs de la poste-lettres est inévitable et que le service universel est menacé.
- Notre service postal n'est pas brisé. Tout ce qu'il lui faut, ce sont des améliorations.

- Si le gouvernement affaiblit ou supprime le privilège exclusif, le mécanisme qui permet de financer le service postal public, Postes Canada pourra difficilement améliorer ce service.

En région nous sommes conscients de la place privilégiée que les bureaux de postes occupent dans les familles. C'est le lieu de rencontre de la population.

Elle démontre fièrement son lien d'appartenance face à son service postal public.

Par conséquent le S.T.T.P. Section locale de Sherbrooke croit fermement qu'au lieu de fractionner les services à la population nous devrions les améliorer. Voici quelques améliorations que nous aimerions voir apporter au service postal :

-Élargir en région les services dans les bureaux de postes.

-Le service des passeports rapporterait beaucoup plus avec des effectifs suffisant.

-Livraison même jour.

-Extension du service à domicile en remplaçant les boîtes postales communautaires par la livraison à domicile. Soit un service universel.

-Ouverture de comptoir postaux dans des endroits stratégiques tels les parcs industriels et centre commerciaux et desservit par des membres du S.T.T.P. Professionnel et compétant préoccupé par le souci de l'excellence.

Pour être vraiment moderne, le service postal doit:

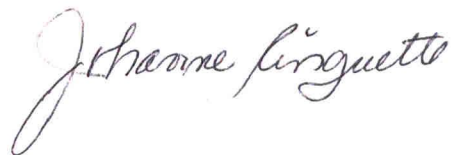
- Demeurer une entreprise publique redevable au Parlement et à la population;
- Adhérer à son mandat de service public;
- Conserver son privilège exclusif sur la livraison de la poste-lettres;
- Assurer la livraison du courrier à domicile en milieu rural;
- Assurer la livraison des envois sans adresse;
- Proposer des services novateurs de messageries et d'expédition de colis aux petites entreprises;
- Mettre sur pied de nouveaux produits et services là où se trouve le travail;
- Garder les emplois dans les collectivités;
- Conserver les bureaux de postes situés dans les collectivités rurales et urbaines;
- Maximiser le volume de travail effectué "à l'interne" et réduire le plus possible le travail effectué par des sous-traitants;
- Fournir à ses employés et employées des emplois sécuritaires, syndiqués et bien rémunérés, ainsi que de bonnes conditions de travail;

- Veiller à ce que les travailleurs et travailleuses et la population obtiennent une part des avantages découlant des changements technologique;
- Maximiser les pratiques de travail sans danger pour l'environnement;
- Investir ses profits et dividendes dans les services, les mesures de santé et de sécurité et les bons emplois.

En tant que citoyennes et citoyens, les membres de S.T.T.P. Section locale de Sherbrooke, sont directement concernés par l'avenir de notre service postal public. Ainsi, le fait que le gouvernement ne tienne pas d'audiences publiques nous inquiète. Tout examen de Postes Canada devrait comprendre des audiences publiques. Le gouvernement ne devrait prendre aucune décision relativement au service postal public tant qu'il n'aura pas mené de consultation en bonne et due forme auprès de la population. En outre, le gouvernement devrait prolonger la durée prévue pour le dépôt des mémoires.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu accorder à nos préoccupations.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées,



Johanne Ringuette  
Vice présidente  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Section locale de Sherbrooke